



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



**Édition Chronologique n° 57 du 19 juillet 2024**

TEXTE NOMINATIF

Texte 15

**DÉCISION N° 500636/ARM/DCSCA/DICOM ANT/DAF**

portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées aux Antilles.

*Du 08 juillet 2024*

**DÉCISION N° 500636/ARM/DCSCA/DICOM ANT/DAF portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées aux Antilles.**

Du 08 juillet 2024

NOR A R M E 2 4 0 1 3 0 0 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 500415/ARM/DCSCA/DICOM-GSBdD-FAA du 04 août 2023 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées aux Antilles.](#)

Référence de publication :

Le directeur du commissariat des forces armées aux Antilles,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié, fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié, portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Vu la décision N° 2052/ARM/DCSCA/DIR du 28 juin 2021 de prise de fonction du commissaire en chef de première classe PRANGE Marc en tant que directeur du centre interarmées du soutien à la mobilité à compter du 2 juillet 2021 [(N° III-34/RPAA/DCSCA)] (n.i. BO ; n.i. JO) ,

Décide :

### Art. 1er.

Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur du commissariat des forces armées aux Antilles, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relatif à la passation des marchés publics, à :

1. Monsieur le commissaire principal **Illand** Sylvain, chef de la division « métiers » ;
2. Monsieur le commissaire de 1<sup>re</sup> classe **Saadi** Oussama, adjoint au chef de la division « métiers », jusqu'au 29 juillet 2024 ;
3. Madame l'attachée administrative **Lucien** Livia, adjointe au chef de la division « métiers », à compter du 15 juillet 2024 ;
4. Madame la secrétaire administrative de classe supérieure **Levy** Myrène, cheffe du bureau achat public, pour des bons de commande ne dépassant pas le montant de vingt-cinq mille euros hors taxe.

### Art. 2.

Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur du commissariat des forces armées aux Antilles, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant de la trésorerie militaire et de la régie relatif à la liquidation des dépenses, le mandatement, l'ordonnancement, et tous les ordres de recettes, à :

1. Monsieur le commissaire principal **Illand** Sylvain, chef de la division « métiers » ;
2. Monsieur le commissaire de 1<sup>re</sup> classe **Saadi** Oussama, adjoint au chef de la division « métiers », jusqu'au 29 juillet 2024 ;
3. Madame l'attachée administrative **Lucien** Livia, adjointe au chef de la division « métiers », à compter du 15 juillet 2024.

### Art. 3.

Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur du commissariat des forces armées aux Antilles, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relatif à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des recettes et dépenses des programmes du ministère des armées, à :

1. Monsieur le commissaire principal **Illand** Sylvain, chef de la division « métiers » ;
2. Monsieur le commissaire de 1<sup>re</sup> classe **Saadi** Oussama, adjoint au chef de la division « métiers », jusqu'au 29 juillet 2024 ;
3. Madame l'attachée administrative **Lucien** Livia, adjointe au chef de la division « métiers », à compter du 15 juillet 2024 ;
4. Monsieur le secrétaire administratif de classe supérieure **Sako** Patrick, chef de la section exécution financière, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;
5. Monsieur le maître principal **Lehuédé** Jean-Noël, adjoint au chef de la section exécution financière ;
6. Monsieur l'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe **Namilos** Luc, adjoint au chef de la cellule d'aide à la performance.

#### Art. 4.

Habilitation est donnée pour effectuer des transactions dans le système d'information financière de l'État CHORUS, au titre des macro-processus n° 2, 3, 5 et 9 dans les conditions fixées dans le tableau figurant suivant :

Grade/Prénom/Nom.	Unité.	Responsabilités.
CRP <b>Ilhand</b> Sylvain.	DICOM/DM.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des demandes de paiement. Responsable des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable d'unité opérationnelle.
CR1 <b>Saadi</b> Oussama jusqu'au 29 juillet 2024.	DICOM/DM.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable d'unité opérationnelle.
AA <b>Lucien</b> Livia à compter du 15 juillet 2024.	DICOM/DM.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable d'unité opérationnelle.
SACS <b>Sako</b> Patrick à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2024.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.
MP <b>Lehuédé</b> Jean-Noël.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des demandes de paiement. Responsable des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable du plan de contrôle.
AAP1 <b>Namilos</b> Luc.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable du plan de contrôle.
AAE <b>Valier</b> Cathina.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable du plan de contrôle.
ADJ <b>Roux</b> Crystel.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
AAP2 <b>Lordinot</b> Jeanne.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
OE <b>Ribesois</b> Samuel.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
AAE <b>Tinaut</b> Stéphanie.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.

ADJ <b>Rodari</b> Carole jusqu'au 17 juillet 2024.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
ADJ <b>Fillatre</b> Steven à compter du 15 juillet 2024.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
AAP2 <b>Lavril</b> Marlène.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
ATP <b>Eloise</b> Danielle.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
AAP2 <b>Selly</b> Willy.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales.
AAP1 <b>Landre</b> Marie-Clotilde.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales.
ADC <b>Jordan</b> Stéphane jusqu'au 1 <sup>er</sup> août 2024.	DICOM/DM.	Responsable d'unité opérationnelle.
ADJ <b>El Magnouni</b> Yassine à compter du 29 juillet 2024.	DICOM/DM.	Responsable d'unité opérationnelle.
ADJ <b>Houzé</b> Valérie.	DICOM/DM.	Responsable d'unité opérationnelle.
MP <b>Thomas</b> Christophe jusqu'au 12 juillet 2024.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable du plan de contrôle.
PM <b>Labiste</b> Thomas à compter du 9 juillet 2024.	DICOM/DM.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable du plan de contrôle.
IPMI <b>Mariotte</b> Boris.	DID FDF.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.
ICD <b>Pinel Fereol</b> Marie-Paule.	DID FDF.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.
SACN <b>Pommier</b> Juliette.	DID FDF.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable des recettes non fiscales.
AAP1 <b>Bunod</b> Jeannine.	DID FDF.	Gestionnaire des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales.
CRP <b>Duquaire</b> Timothée.	RSMA/G.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.
CNE <b>Azalbert</b> Maxime.	RSMA/G.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.
ADC <b>Tesse</b> Valérie.	RSMA/G.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
ADC <b>Henry</b> Willy.	RSMA/G.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
CDT <b>Teffo</b> Franck.	RSMA/M.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.

CR1 <b>Le Gallou</b> Marceau à compter du 1 <sup>er</sup> août 2024.	RSMA/M.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations.
ADC <b>Cadot</b> Nicolas.	RSMA/M.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
ADC <b>Rambaud</b> Lucie.	RSMA/M.	Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement.
SCH <b>Miron</b> Numa jusqu'au 2 août 2024.	RSMA/M.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales.
SCH <b>Varsovie</b> Jérôme à compter du 1 <sup>er</sup> août 2024.	RSMA/M.	Gestionnaire des engagements juridiques. Responsable des engagements juridiques. Certificateur du service fait. Gestionnaire des demandes de paiement. Gestionnaire des recettes non fiscales.

## Art. 5.

La décision N° 500415/ARM/DCSCA/DICOM-GSBdD-FAA du 4 août 2023 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées aux Antilles est abrogée.

## Art. 6.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur du commissariat des forces armées aux Antilles  
et chef du groupement de soutien des forces armées aux Antilles,*

Nicolas DROUTMAN.